



AU FIL

DE L'AFF

Beignon

la Porte Sud de Brocéliande



JOURNAL MUNICIPAL BEIGNON N° 30

JANVIER 2014

LE MOT DU MAIRE



Chers Beignonnaises et Beignonnais,

Je commencerai à vous présenter, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de bonheur, de bonne santé, d'épanouissement personnel et professionnel pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers pour cette nouvelle année 2014.

Permettez-moi aussi d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes qui nous ont quittées (notre commune a été particulièrement endeuillée ces dernières semaines), celles qui sont souffrantes ou sont dans la peine face à cette crise qui perdure.

Lors des vœux, il est aussi d'usage de faire le bilan de ce qui a été accompli et de présenter les grands projets planifiés dans l'année. Mais, nul n'ignore que l'année qui s'ouvre est une année d'élections. Cela n'est plus un scoop pour personne, j'avais toujours dit que si les conditions étaient réunies, à savoir la confiance d'une partie significative de l'équipe actuelle et des signes de confiance de la population, alors je solliciterai vos suffrages pour un nouveau mandat. Ce qui est le cas, j'ai donc le plaisir d'annoncer officiellement ma candidature à l'élection municipale à venir en Mars. A ce sujet, les dates d'élections sont connues 3^{ème} et 4^{ème} dimanche de Mars, avec pour la première fois dans l'histoire des élections à Beignon, la présentation de liste(s) entière(s), sans possibilité d'ajout ou de retrait de noms sur la liste retenue, à défaut d'être déclarée nulle. Vous trouverez, dans ce journal municipal, un descriptif expliquant le mode opératoire des prochaines élections que nous vous encourageons à lire, pour éviter toutes erreurs et permettez-moi de vous rappeler l'importance d'effectuer cet acte citoyen qui est le vote.

Avant de démarrer la présentation des réalisations qui viennent de se terminer ou de se pérenniser, je voudrais remercier toute l'équipe pour l'excellent travail réalisé, je n'aurais plus l'occasion de le faire durant cette mandature. Je cite bien sûr les adjoints et conseillers élus, notamment les conseillers sortants qui souhaitent s'arrêter et que nous aurions aimé garder à nos côtés, mais aussi tout le personnel municipal, les membres du CCAS, les porteurs de

projet, tous les bénévoles qui sont de plus en plus sollicités et réactifs, un grand merci à vous toutes et à vous tous.

Nous avons beaucoup de nouveaux arrivants parmi nous qui ne connaissent pas forcément l'histoire de notre commune. Pour être compréhensible dans la présentation des réalisations de l'année écoulée qui vont suivre, je me dois de rappeler quelques faits.

Vous savez que nous avons en fait réalisé deux mandatures dans la mandature, une équipe nouvelle de 12 conseillers est arrivée fin 2010.

Les trois premières années, avant la dissolution, donc dans la 1^{ère} mandature, nous avons essentiellement mené à bien les projets engagés par l'équipe municipale précédente, projets qui se sont étalés sur plusieurs années et qui ont nécessité des ajustements permanents au fil des années jusqu'à ce jour : l'aménagement de la médiathèque et son fonctionnement avec un emploi temps plein et le matériel associé, nous venons d'ailleurs de changer

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. » Henry Ford

les 8 postes constituant tout le parc informatique, l'extension de l'école publique et l'optimisation des surfaces disponibles par rapport aux charges fixes devenues plus importantes que nous avons réussi à équilibrer depuis cette année, la réalisation du domicile partagé et la mise en œuvre d'un fonctionnement que nous espérons maintenant stabilisé, mais qui nous aura pris 4 ans. Les 8 pavillons dédiés aux personnes âgées qui répondent réellement à un vrai besoin et qui sont toujours loués, enfin, l'aménagement du bourg Est où il reste toujours à réaliser un plateau surélevé pour casser la vitesse au niveau de l'école publique ainsi qu'à revoir la partie dévoiement des vibreurs.

Il a donc été nécessaire de contracter un gros emprunt pour financer ces lourds projets : dès le 1^{er} mois de la première mandature il y a donc 6 ans, j'ai signé 1,4 M€ d'emprunt pour tout ce qui précède. Mais ceci n'a pas suffi, nous avons dû refaire un emprunt de 550 000 € pour valider l'acquisition des 15 ha de réserves foncières prévues dans le PLU en place avant notre arrivée, mais, il fallait aussi financer les 3 immeubles achetés en centre bourg par l'ancienne équipe, d'ailleurs il nous faudra bien décider

de l'usage d'un de ces 3 immeubles, fléché nouvelle mairie et qui fait partie de notre héritage, et toujours inoccupé à ce jour. Pour votre information, il nous faudra, sans doute, prévoir 300 à 350 000 € en autofinancement pour son usage, à défaut de voir le risque d'une future ruine défigurer le centre bourg. Soit le constat de la totalité des engagements contractuels respectés et menés à bien, mais nous étions lourdement endettés, nous avons alors fait le dos rond pour souffler financièrement et nous nous sommes interdits tout emprunt non équilibré sur toute la 2ème mandature.

Les réalisations de l'année écoulée ont donc été plus mesurées et proportionnées à notre volonté de gestion prudente des deniers publics, elles sont maintenant en phase terminale. Pour le confort de la population, il y a eu la nomination et la numérotation des rues pour l'ensemble de la commune, la sécurisation du bourg et des villages avec la mise en place de zones 30 et 50, le haut débit internet en place pour les ¾ de la commune, le site internet, et bientôt la mise en valeur de l'histoire religieuse de Beignon et de son patrimoine (film et vitrine), qui donnera lieu, en tout cas, c'est ce qui est prévu, à 2 jours de manifestations pour une inauguration en septembre.

Un autre volet de l'action municipale a consisté à pérenniser le développement économique, par l'accompagnement des entreprises existantes qui ont construit plusieurs centaines de m² supplémentaires dans l'année et surtout créé plusieurs dizaines d'emplois supplémentaires. Une entreprise et deux bureaux d'études se sont aussi installés dans la période. Nous avons également accompagné l'installation de commerces et de services à la population : un psychologue, deux cabinets infirmiers, et avant l'été l'ouverture d'une maison de santé privée. Globalement, nous sommes fiers d'annoncer plus de 700 emplois industriels pour plus de 800 emplois tout confondu, pour une population, toujours en croissance avec 1738 habitants base 2011, soit + 4,2% de progression, ce qui nous situe dans les 10 premières progressions démographiques du Morbihan sur la période.

Par ailleurs, l'augmentation globale d'élèves dans les deux écoles (environ 300 élèves à cette rentrée) nous a amenés à réorganiser les services de garderie et de cantine. Pour la jeunesse, une commission, très dynamique, a continué son excellent travail avec plus de 70 membres et une aire multisports créée. Un centre de loisirs est proposé pendant les vacances. Le tissu associatif est aussi dynamique : de nouvelles activités ont été lancées (poney-balades, théâtre...). Nous accompagnons toujours le comité des fêtes de plus en plus engagé et efficace dans de multiples manifestations pour notre plus grand bonheur et celui de la population. Encore merci à eux.

En outre, nous avons eu un programme culturel dense, avec un événement tous les deux mois à la médiathèque, des ateliers gratuits pour les enfants, et la fête de la musique qui a comme toujours déplacé une population nombreuse.

L'action municipale de cette année passée a également concerné l'assainissement et l'urbanisme. Aujourd'hui, l'assainissement collectif est maîtrisé. La rénovation des réseaux se poursuit, ce qui permet à la station d'épuration de disposer de réserves notamment pour les futurs utilisateurs. Il faut aussi retenir que, malgré des finances contraintes, un programme de réhabilitation des routes et réseaux a pu être défini et planifié en cette fin de mandature. Des travaux de voirie viennent d'être réalisés, ou en phase de terminaison, je

veux citer : le chemin des ajoncs, le chemin des lys, le chemin du pâtis du bourg, la rue de la gare, la rue du pâtis, le rond-point de la gare. Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été annulé fin 2010. Depuis, nous avons relancé le dossier, pour un arrêt du nouveau PLU, en principe lors du conseil municipal de fin février. Nous retrouverons alors, nous ou nos remplaçants, une liberté d'action pour ouvrir à la vente les premiers lots d'un lotissement communal et récupérer progressivement l'investissement réalisé. Pour les entreprises de la ZA du Chénot, elles pourront rester dans la commune en réalisant les investissements complémentaires qui leurs sont nécessaires, tout cela se traduisant à court terme par une centaine d'emplois supplémentaires.

Quelques mots sur notre entrée dans la communauté de communes de Guer, que l'on appelle maintenant Guer Communauté. Les collègues Maires, lors des vœux qu'ils ont chacun présentés dans leurs communes respectives, nous ont souhaité la bienvenue et ont manifesté leur plaisir à notre arrivée. Nous les remercions ici et sommes, nous aussi, très heureux et très fiers qu'ils aient accepté, eux aussi et leurs collègues, notre intégration dans Guer communauté depuis le 1er janvier dernier. Nous apporterons notre contribution et entière disposition à ce nouveau territoire qui va de fait se retrouver renforcé pour le plus grand bénéfice de tous les habitants de ce grand territoire à la dimension de l'ancien canton. Vous pouvez remarquer que nous en avons fait l'évènement de l'année 2014 inscrit en toutes lettres sur nos cartes de vœux. On nous a fait l'honneur, de célébrer les vœux communautaires à Beignon le 17 janvier, nous avons alors voulu sceller notre intégration dans le temps, certes modestement, mais c'est, dit-on le geste qui compte, en offrant à chacun, à l'entrée, un stylo où il était inscrit : 2014 Beignon intègre Guer Communauté.

« Notre entrée dans Guer Communauté, nous en avons fait l'évènement de l'année 2014 »

Enfin, les projets futurs de ce début d'année viseront à renforcer les réalisations en cours et à mener d'autres projets plus novateurs en particulier sur le volet du confort et des services à la population au sens large, dans l'intérêt général, notamment la réforme attendue des rythmes scolaires, dossier sur lequel l'équipe en place est très avancée. Cette réforme aura toutefois un coût. Pour Beignon, elle représentera plus de 50 000 € annuels. Aide ou pas aide de l'Etat ? De combien ? Pendant combien de temps ? Sans oublier les équipements sportifs, déjà annoncés et non réalisés faute de ressources, mais ô combien mérités par l'ensemble des Beignonnaises et Beignonnais, mais tout cela nécessitera beaucoup de prudence, et non cités, de nombreux autres projets à venir. Quoi qu'il en soit, cette mandature qui arrive sera celle de la gestion, une gestion encore plus rigoureuse et encore plus prudente.

Mais c'est là une autre aventure, au service de l'intérêt général, à votre service.

Il reste de belles choses à réaliser.

Bonne année à tous.

Le Maire,

Yves JOSSE

LA VIE MUNICIPALE

BEIGNON EN IMAGES



TOUR DE FRANCE 9 JUILLET



MARCHE DU GOUT 12 OCTOBRE



11 NOVEMBRE



SPECTACLE DE NOEL 13 DECEMBRE



INAUGURATION HAUT DEBIT 11 OCTOBRE



QUIZ-BALADE 14 SEPTEMBRE



RANDO VTT 10 NOVEMBRE



ARCHE DE NOEL Ecole Ste Marie 8/12



BOURSE AUX JOUETS Ecole Publique 17/11



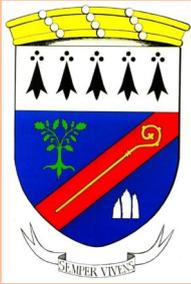
REPAS DU-CCAS 23 NOVEMBRE



POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS 11 OCTOBRE



ARBRE DE NOEL DOMICILE PARTAGE 14 DECEMBRE



BEIGNON DANS GUER COMMUNAUTE



C'est effectif depuis le 1er janvier, Beignon a quitté son statut de commune isolée pour intégrer la Communauté de communes de Guer.

Le siège de la communauté dénommé hôtel communautaire, se situe à Guer, 14, rue Claire Fontaine.

Les délégués titulaires sont Yves JOSSE, Pierrick FEUTELAIS, Sylvie HOURMAND et René DASCIER.

Nelly SENTIER et Jean-Yves GAUTHIER sont suppléants.

Le premier conseil communautaire de l'année s'est tenu le 14/01 à Beignon, les vœux de la communauté de communes ont également été célébrés à Beignon le 17/01.

Désormais les compétences ordures ménagères, assainissement non collectif, voirie (en partie) et économique sont exercées par la communauté de communes.

Les beignonnais pourront utiliser ou continuer à bénéficier des services à la population :

cyberespace, vie associative, école de musique, point emploi formation, point information jeunesse, relais gérontologique, transport scolaire, point accueil nouveaux arrivants, maisons de l'enfance, relais parents assistants maternelles, tickets sports, accueil de loisirs.

Vous pourrez retrouver, entre autres, le détail de ces services sur le site internet : www.pays-de-guer.fr

Quelques précisions :

- Pour les ordures ménagères : via une dérogation, il n'y aura pas de changement pour les habitants de Beignon qui paieront la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) en attendant la mise en place de la redevance incitative (prévue pour 2015). Pour information, les habitants de Guer Communauté paient une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en même temps que leur taxe sur le foncier bâti.
- Pour le Spanc (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*), les contrats de la commune avec Veolia sont transférés à la communauté de communes, donc pas de changement de prestataires pour les beignonnais. Les prélèvements sur la facture d'eau seront en faveur de la communauté de communes qui instruira désormais les dossiers.
- Pour les entreprises les impôts économiques seront désormais au profit de la communauté de communes.



Elections municipales et communautaires : ce qui va changer

Vous trouverez joint à ce bulletin une information émise par l'Association des Maires de France.

Lisez-là avec attention car des changements importants sont intervenus depuis les dernières élections municipales.

En résumé, ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter en faveur d'une personne non candidate
4. Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
5. Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Au cas où vous ne seriez pas disponible, pensez à faire établir une procuration. N'attendez-pas le dernier moment !

Votez : un geste citoyen !

LA VIE MUNICIPALE

Réfection des chaussées / Aménagements

*Chemin des Ajoncs (Le Poteau)
Rue du Patis du Bourg (Bourg Nord)
Rue de la Gare*



Les travaux consistent à mettre la chaussée hors d'eau, par une remise en état des fossés, la pose de canalisations d'eaux pluviales, l'empierrement et la pose d'un revêtement bi-couche.

Entretien des rues

Le service technique dispose depuis plusieurs semaines, d'une désherbeuse-balayeuse.

L'équipement a été choisi pour sa maniabilité et son mode de fonctionnement indépendant. Une première sur notre secteur !

Le résultat obtenu est de qualité et le personnel du service technique se trouve ainsi allégé dans sa tâche.



Sécurité

Rue du Château d'Aleth (la Daoutte)



Afin de faire ralentir les véhicules sur cette route communale, un agencement provisoire a été mis en place en accord avec les riverains.

Le dispositif est toujours en expérimentation.

LES TRAVAUX

Construction commerces/logements

Rue du Moulinet (Bourg Sud)



Les travaux de démolition de l'ancienne maison sont terminés. Sous la houlette du cabinet Bléher, la nouvelle construction est en cours. Une attention particulière sera apportée à l'aspect visuel du bâtiment et son insertion dans le centre-bourg où la pierre de pays est omniprésente.

2 boxes commerciaux en rez-de-chaussée et 2 logements seront bientôt disponibles.

Installation abribus

*Chemin des Ajoncs (Le Poteau)
Rue de St Cyr Coëtquidan*



Face à l'augmentation des effectifs de nos jeunes se rendant dans les collèges et lycées environnants, des abribus sont en cours d'installation.

Un abri en bois, afin de respecter l'environnement, a été installé au Poteau (remerciements à M. et Mme Dolo qui ont prêté gracieusement leur terrain).

2 abris d'aspect plus urbain seront prochainement installés près de la mairie.

Elagage

Les propriétaires riverains de talus bordant la voirie communale sont tenus de procéder à la taille de leurs haies (largeur et hauteur), et à l'élagage ou l'abattage des arbres engageant le gabarit des routes (en hauteur et largeur aussi), les atteintes à la sécurité de la circulation pouvant entraîner leur responsabilité. *Un arrêté municipal impose un élagage sur une hauteur de 4 m.*

Défibrillateur

Devant la mairie (côté salle polyvalente)

Un premier défibrillateur a été installé à proximité de la salle polyvalente.



LA VIE MUNICIPALE TOURISME & PATRIMOINE

SITE INTERNET www.beignon.fr



En ligne depuis la mi-octobre, le site a déjà fait l'objet de près de 4 000 visites .

Cette vitrine « virtuelle » est destinée :

- aux beignonnais : informations administratives, les services à la population (cantine, garderies, écoles...), les actualités de notre cité, ...
- aux futurs visiteurs/habitants : présentation, histoire, hébergements, restauration,...
- aux informations locales

Un site à inscrire dans vos « favoris » !

Etats d'Anes

Joëlle et Patrick Hervé se sont installés à Beignon avec en tête le projet d'accueillir des hôtes. La construction de leur maison en ossature bois a donc été conçue pour permettre un accueil convivial tout en permettant de garder une indépendance. L'environnement verdoyant du village et la présence d'animaux garantissent le repos du « voyageur » !



Les 2 chambres mises à disposition peuvent se regrouper en suite familiale. Possibilité de balades avec les ânes de la maison (accompagnées par Patrick). Les équidés sont les bienvenus : une prairie et un abri leur sont réservés.

A retenir : les propriétaires acceptent le pain dur pour nourrir leurs animaux. Il est également possible de réserver du fumier.

Contact : 06.48.89.98.49 - 17 route du Château d'Aleth - La Daoutte

Tarif : à compter de 50 € (pour 1 couple avec petits déjeuners)

Label « Fleurs de Soleil »

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Quelques mots sur l'avancement du premier projet de mise en valeur du patrimoine Beignonnais :

Le projet de mise en valeur du patrimoine religieux est né en 2012 au cours d'une rencontre avec Mgr Centène (Evêque de Vannes). L'objectif : réaliser une **vitrine** permettant d'exposer en toute sécurité le mobilier religieux.

Un groupe de travail, composé d'élus, de représentants de la paroisse et de l'évêché, mais aussi du conservateur du Conseil Général se réunit régulièrement : liste des objets à exposer, définition de la forme de la vitrine, emplacement, travaux annexes et financement ! Vous pourrez admirer les objets début février.

Au fil de nos rencontres et réflexions, il est apparu un **besoin de mettre en valeur d'autres éléments clés de l'église** (vitraux et sablière du 16ème siècle et baptistère du 11ème siècle).

L'idée d'un **film de présentation** de l'histoire religieuse et de ses personnages « célèbres » est née. Un film court sera donc projeté à proximité de la vitrine. Il sera réalisé par Sylvain Bresson et est en cours de construction. Plusieurs spécialistes des grands thèmes abordés interviendront (Mgr Centène, commissions d'art sacré du 56 et du 35, biographe de G. Deshayes etc...). Enfin, l'histoire religieuse de Beignon est étroitement associée à celle de St Malo et de ses Evêques : le film l'abordera également en accord avec la municipalité de St Malo de Beignon.

Le **baptistère** sera également restauré : nettoyage avec reconstitution d'un pied.

Le projet initial a évolué avec une réelle volonté de mettre en éclairage l'intégralité du patrimoine religieux, immobilier, mobilier et humain. Les différents volets seront mis en place successivement au cours du 1^{er} trimestre 2014.

L'église, patrimoine communal, abrite des « trésors » pas forcément connus des habitants et pourtant reconnus de spécialistes. Nous ne pouvons que vous inviter à venir les découvrir... Un événement « découverte » est prévu pour septembre.



LA VIE CULTURELLE

Vu à la médiathèque

Dédicaces



Dédicace de Pierrick Gavaud « Beignon porte sud de Brocéliande »
Balade-découverte des patrimoines du centre-bourg + Quizz
Samedi 14 septembre



Loïc Andro auteur jeunesse de « Les aventures de Polo l'éco bigorneau »
Samedi 12 octobre



M. Guillo Gilbert auteur de « Morbihan ton patois fou l'camp...au triple gallo »
Samedi 7 décembre

Expositions



Alain Gauchet, céramiste de Beignon
4 octobre – 4 novembre



Sibylle Dodinot, illustratrice rennaise
15 novembre - 24 décembre

Marché du goût

Samedi 12 octobre 2013

Dans le cadre de la semaine du goût la médiathèque, en partenariat avec le comité des fêtes, a fait venir divers producteurs et artisans locaux afin de découvrir de nouvelles saveurs et produits régionaux bio et autres.



Semaine du Dragon: 5 novembre - 11 novembre



3 Ateliers fabrication autour du livre en partenariat avec les éditions « Millefeuille »
- Dédicaces jeunesse des éditions « Les oiseaux de papier » à Beignon
Exposition « La table ronde » s'intéressant aux légendes Arthuriennes plus particulièrement à l'enfance de ces héros (Editions Millefeuille).

Ateliers pour les scolaires

Et toujours, les ateliers pour les élèves des deux écoles animés tous les jeudis matins par Janine DOLO.

Bientôt à la médiathèque

Expositions :

Jean Michel Darras et Ollivier Grolleau (février 2014)
Gildas Brugaro (Avril 2014)

Dédicace :

Raphael Deniel pour le roman ado « Quête initiative » 2ème semaine de Mars

...

Ateliers informatiques : à partir du mardi 4 février 2014 de 14h à 15h30 (tous les mardis après midi) pour débutant uniquement.

Les horaires de la médiathèque :	Mardi 10h-12h30 ; 16h30-19h	Mercredi 9h-12h30 ; 14h 19h
	Jeudi 16h30-19h	Samedi 9h- 12h30
Contact / informations :	02.97.75.84.87	bibliobeignon@gmail.com



L'AGENDA



Date	Thème	Organisation	Lieu
Février			
samedi 15	Repas (tartiflette)	AVLS Vive le sport	salle multifonction
samedi 22	Repas dansant	OCB	salle multifonction
Mars			
samedi 1er	Fest Noz	Beignon Danses et loisirs	salle multifonction
Vendredi 7	Tournoi de ping pong	AVLS / Tennis de table	salle multifonction
dimanche 23	Elections municipales 1er tour	mairie	salle multifonction
dimanche 30	Elections municipales 2nd tour	mairie	salle multifonction
Avril			
samedi 12	Bal country	Association Pleine Forme	salle multifonction
Mai			
jeudi 1er	Course du muguet	Comité des fêtes / US La Gacilly	
samedi 17	Foulées beignonnaises	Comité des fêtes	
dimanche 25	Elections européennes	Mairie	salle multifonction

SMICTOM

Collecte bac jaune
le jeudi :

23 janvier

6 février

20 février

6 mars

20 mars

3 avril

17 avril

Vendredi 2 mai

15 mai

Vendredi 30 mai



Bacs à sortir la veille.

www.smictom-centreouest35.fr

**Collecte bac vert :
le mercredi**



**Collecte de
papier,
journaux, revues**

Bac disponible devant
l'école Ste Marie.

Les bénéfiques permettront à
tous les enfants de CM, de
Ste Marie, de partir au ski.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

NORMANDIN Lizig	04 juillet	Ploërmel
LEFEUVRE Maylie	30 juillet	Rennes
MICHÉ Léïa	13 août	Ploërmel
GUERIN Kylian	29 août	Vannes
JOANNIC Alwena	04 septembre	Ploërmel
CHEFDOR COMMEREUC Leïla	07 septembre	Ploërmel
COSTE Rubben	13 septembre	Ploërmel
LE MOËLLE Adrien	21 octobre	Vannes
THOMAS Emma	22 octobre	Ploërmel
BELAIR FEUILLETTE Noam	04 novembre	Rennes
GILLES BOURGAULT Aurélien	14 novembre	Rennes
GENDROT Elisa	19 décembre	Rennes



MARIAGES

Ségolen HENRY et Emmanuel GICQUEL	17 août
Vanessa GRANDVALLET et Frédéric BERTHELOT	31 août
Mylène GOURMANT et Alexandre MICHÉ	21 septembre

DECES

VEZILIER Jean-Pierre	13 juillet	Beignon
BECÉL née AMICE Marie	08 août	Ploërmel
GUILLARD René	11 septembre	Beignon
DEDELOT née BLOUET Suzanne	24 octobre	Josselin
FUZIER née LACROIX Monique	01 décembre	Josselin
LABBE née GILLES Berthe	04 décembre	Beignon
JEHANNE née JARNIER Odette	08 décembre	Ploërmel
LE BOULAIRE Sylvain	16 décembre	Le Rheu
DERON Gérard	18 décembre	Beignon

2013 : 24 naissances, 5 mariages et 17 décès